AUTOMNE 2021 | VOLUME 1 | NUMÉRO 2 | OCTOBRE 2021

JOURNAL SYNDICAL

JOURNAL DU STTUBAnQ-CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs unis de BAnQ–CSN

Le droit de chialer

Guylaine Vallée, le cœur à l'ouvrage

PAR LAURENCE-MARIE ROBILLARD ET SYLVAIN CORON

On la connaît bien : elle a réponse à (presque) tout, elle ne s'arrête jamais et elle sait toujours nous faire rire. Guylaine Vallée, vice-présidente générale du STTUBAnQ depuis la création du comité exécutif en janvier 2020, s'est assise avec nous pour discuter de son rôle et de ses projets. Technicienne en documentation à Musique et Films, mère de trois enfants et déjà grand-mère, Guylaine jongle depuis près de deux ans avec travail, famille et implication syndicale : « Là, en ce moment, c'est difficile à concilier. Mais je me suis dit que quand j'allais m'impliquer, j'allais m'impliquer pour vrai, j'allais pas faire les affaires à moitié. »

Comme tous ses collègues du comité exécutif, elle investit beaucoup de temps dans ses tâches syndicales : entre 5 et 12 heures par semaine, sans compter le temps alloué à l'important volume des communications internes du syndicat, dû entre autres à son implication dans de nombreux projets et comités. « Je dîne avec mon sandwich dans mon bureau, pis là je fais mon syndicat. Pis pendant mes pauses, là je me mets des post-its : "faut que j'écrive aux RH"... Je prends des pauses de syndicat, des dîners de syndicat. » En plus de ses tâches qu'on pourrait appeler régulières, Guylaine sert bien souvent de médiatrice au sein du comité exécutif, gardant l'équilibre dans l'équipe et agissant comme « un élément modérateur dans le groupe, pour les divergences d'opinion de l'un et de l'autre ».

Guylaine nous surprend en disant qu'elle ne s'est jamais vue comme une militante. Elle estime que c'est à travers son expérience au STTUBAnQ qu'elle a découvert sa propre fibre syndicaliste. Elle a cependant toujours eu un penchant féministe; ce n'est donc pas surprenant qu'elle ait choisi très tôt de prendre part au comité de la Condition féminine : « Je trouve ça important l'équité. C'est sûr qu'on ne changera pas tout, mais si on peut aider à faire avancer [la cause]... »

Guylaine s'implique aussi dans le comité Relations professionnelles et Griefs (CRP), qui rencontre des représentants des ressources humaines à tous les mois. Ensemble, ils tentent de trouver des solutions aux

SUITE À LA PAGE 2

SUITE DE LA UNE : LE DROIT DE CHIALER
GUYLAINE VALLÉE, LE CŒUR À L'OUVRAGE

aux enjeux qui touchent les deux parties, employé-e-s comme employeur. « Le prochain sujet pour le CRP, le sujet number one, c'est les communications. On va avoir la cheffe des comms qui va venir nous rencontrer, parce qu'on veut comprendre leur mode de fonctionnement et quels sont leurs mandats prioritaires. Les communications en général manquent de fluidité à BAnQ. C'est un problème. On ne sait pas les services qui sont offerts aux autres étages, alors comment espérer que les usagers soient au courant? »

Rappelons que si la campagne de promotion de la réouverture de la Grande Bibliothèque, à l'issue du confinement en 2020, avait été plus que déficiente, les communications internes et externes restent pour le moment discutables : l'information se transmet mal de section en section, et des services, anciens comme nouveaux, restent largement méconnus de nos usager-ère-s.

« C'est sûr qu'on va [aussi] reparler des nombres d'heures, parce qu'en ce moment il y a des lacunes aux étages, il y a des bris de service, il y a trop de chariots... [La communication et la question des blocs et des remplacements] ça marche ensemble. Si on n'a pas de remplacements, c'est parce qu'on n'a pas d'assez grosses statistiques de fréquentation, et ça c'est parce qu'il n'y a pas assez de communication. »

Au-delà du travail du comité de Relations professionnelles et Griefs, Guylaine nous apprend que des membres du syndicat ont rencontré Marie Grégoire, la nouvelle présidente-directrice générale de BAnQ, qui leur a promis une rencontre à toutes les six semaines. L'impression de Guylaine sur la PDG? « On sent un véritable intérêt [de sa part]. Elle veut que les choses bougent, elle veut rencontrer les gens. C'est sûr que c'est dur à dire, mais, déjà, on la sent plus accessible. »

Après bientôt deux ans au syndicat, Guylaine commence à s'essouffler, et songe à quitter son poste au début de 2022. Elle aimerait avoir plus de temps à consacrer à sa famille. « Peut-être que, quand Léon [mon fils] va être plus vieux, je vais me remettre dans le syndicat. Mais pour l'instant, je trouve que deux ans c'est suffisant, quand tu t'impliques au complet, pour vrai. » Réfléchissant à son parcours syndical, elle retient surtout l'impact positif qui en est ressorti : « C'est super satisfaisant parce que tu règles souvent des problèmes, et souvent les gens vont mieux après. Pis c'est concret, pis tu le vois, pis tu as un feedback direct aussi. »

Sa sagacité, son soutien et son humour auront défini le passage de Guylaine Vallée au syndicat. Elle n'attend qu'une seule récompense pour son engagement : « dans le fond, c'est pour ça que je me suis impliquée dans le syndicat : c'est pour avoir le droit de chialer en toute légitimité. » Merci Guylaine, et bon chialage!

Info-Négos

Nouveau mode de négociations par intérêts

On a demandé à Guylaine Vallée de nous éclairer sur les négociations qui commencent cet automne. Il y a du nouveau cette année, avec l'adoption du **mode de négociation par intérêts**, qui a été proposé par les ressources humaines. « Là, nous, on a déjà notre cahier des charges et tout, mais ça va être plus par discussion, par intérêts communs, sur des sujets, entre l'employeur et le syndicat. »

L'avantage de la négociation par intérêts? « Ça va être plus **un échange avec l'employeur** qu'une confrontation. » De plus, ça permet de voir clairement ce qui compte le plus pour l'employeur, et de trouver des solutions qui correspondent aux priorités des deux parties. « Mettons que eux, par exemple, leur intérêt, c'est la rétention de personnel, mais pour nous là-dedans, c'est les augmentations salariales, l'horaire variable pour tout le monde. »

Toutefois, si le syndicat juge que ce nouveau mode de fonctionnement ne convient pas, le comité de Négociation a prévenu l'employeur qu'il demandera à revenir à l'ancienne façon de faire.

Les négociations commenceront le 18 novembre.

Les blocs d'heures, fauchés à nouveau

DES COMMIS SONT MIS À PIED, ET PLUSIEURS VOIENT LEUR HORAIRE RÉDUIT

Il y a un an, le 31 octobre 2020, nous manifestions sur le parvis de la Grande Bibliothèque pour dénoncer les coupures dans les blocs d'heures et les lacunes dans la promotion de la réouverture de la bibliothèque après le confinement.

Aujourd'hui, non seulement plusieurs usager-ère-s ignorent toujours qu'ils et elles ont accès à la majorité des services d'avant la pandémie, mais nous déplorons également la mise à pied de pas moins de sept commis surnuméraires et la coupure d'environ 300 heures de travail.

Illustration : Marie-Claude Veilleux

Départ d'Hugo Chénier

Nous avons appris récemment que notre conseiller à la CSN, Hugo Chénier, ayant obtenu un nouveau poste à l'extérieur de Montréal, ne sera plus notre personne-ressource. Il fera quand même partie du comité de Négociation jusqu'à la fin, vu qu'il connaît bien le dossier. Pour le reste, il sera remplacé par Dominique Montpetit, que nous avons bien hâte de rencontrer.

Nous tenons à remercier chaleureusement Hugo pour son professionnalisme et sa grande implication avec nous depuis nos débuts syndicaux en janvier 2020. Nous lui souhaitons bon succès dans ce nouveau défi!

Pour une vraie reconnaissance

Le 7 juin dernier, les membres de notre syndicat ont adopté en assemblée générale un **cahier des charges** listant nos revendications principales en vue du renouvellement de notre convention collective. Sans surprise et de façon très marquée, l'**aspect financier** arrive au sommet de cette liste.

Rappelons-nous que les augmentations prévues lors de la dernière convention (2015-2020) étaient de l'ordre de **5,25 % sur 5 ans** alors que pour la même période, l'indice des prix à la consommation (IPC) au Québec augmentait de **6,6 %**. Depuis, la situation s'est aggravée et les derniers chiffres indiquent une augmentation de **5,1 %** de l'IPC pour la seule année en cours.

S'ajoute à cette situation particulière un retard salarial important entre nous et nos collègues provinciaux et municipaux, tel qu'illustré à la page 6 de notre cahier des charges.

Au-delà de ces chiffres, que nous pourrions énumérer encore longtemps, nous sentons bien dans notre quotidien que notre situation professionnelle et sociale devient **de plus en plus précaire** et qu'on nous en demande toujours plus : mobilité permanente, réduction d'heures, pénurie d'employés, réajustement continuel de nos horaires de travail, etc.

Ces efforts méritent rétribution! Il est grand temps que la « reconnaissance » dont se targue BAnQ envers ses employés se manifeste autrement qu'en tirage de cartes cadeaux et de billets de spectacle.

À cette fin, nous invitons tous les membres à se préparer à l'**effort de mobilisation**. Avec les négociations qui viennent tout juste de commencer, seules notre lutte et notre solidarité paieront!

Qu'est-ce qu'un-e délégué-e syndical-e?

Les délégué-e-s syndicaux-ales jouent un rôle essentiel dans la défense des droits des employé-e-s en matière de relations et conditions de travail harmonieuses. En d'autres mots, ce sont les oreilles et les yeux du syndicat, à qui ils ou elles transmettent les revendications des membres.

Vos délégué-e-s sont les meilleures personnes pour vous accompagner dans toute démarche syndicale.

Vous connaissez peut-être déjà un ou une délégué-e dans votre équipe. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à demander à vos collègues qui est le ou la délégué-e en charge pour votre section. Cette personne vous représente auprès du Comité exécutif, au Conseil syndical et auprès de notre employeur lors d'éventuelles négociations avec ce dernier. Vos délégué-e-s connaissent bien la convention collective, ils/elles sont donc les meilleures personnes pour vous accompagner dans toute démarche qui concerne le syndicat.

Dans quelles situations devriez-vous vous adresser à votre délégué-e syndical-e?

- Vous avez des questions d'ordre général sur notre convention collective.
- Vous vivez des conditions de travail difficiles et voulez y voir du changement.
- Vous souhaitez obtenir de l'accompagnement, de pair avec la Vice-présidence aux griefs, dans une relation conflictuelle au travail, impliquant, si besoin, le dépôt d'un grief.
- Vous aimeriez à votre tour devenir délégué-e syndical-e!

Marie-Jeanne Forget

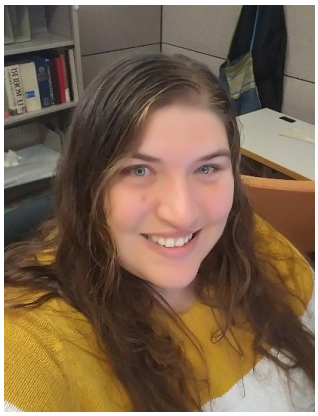

DÉLÉGUÉE DE LA SECTION 6
BANQ ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Les raisons pour lesquelles je me suis engagée la première fois en tant que déléguée étaient que je voulais surtout comprendre le fonctionnement de BAnQ : j'étais nouvelle et je me perdais dans l'immensité de l'institution. Je suis ensuite devenue déléguée à nouveau dans le STTUBAnQ pour me servir de mes connaissances acquises! Et **parce que j'aime m'impliquer**.

Mon rôle auprès des membres est de les écouter, de comprendre leur problématique et de les diriger vers les bonnes ressources. Je siège aussi au **comité Négociation**, il s'agit d'un *challenge* assez important et intéressant. Ce qui m'intéresse le plus c'est notre convention collective, c'est l'outil de travail du syndicat.

Nous savons que l'enjeu salarial demeure le plus important. Par contre, j'ai aussi à cœur la conciliation entre le travail et la vie personnelle.

Si vous ne savez pas comment le syndicat peut vous aider, **venez nous voir**! Même si vous ne savez pas comment on peut vous aider, on va le trouver ensemble!

Et si vous aimeriez vous impliquer au sein du syndicat, allez-y! **Lancez-vous!** Au pire vous n'aimerez pas ça, mais toute expérience est bonne à prendre!

Pour la description détaillée des différentes sections, consultez la page du conseil syndical au : sttubanq.csn.info/syndicat/conseil-syndical

Mathieu Lavoie

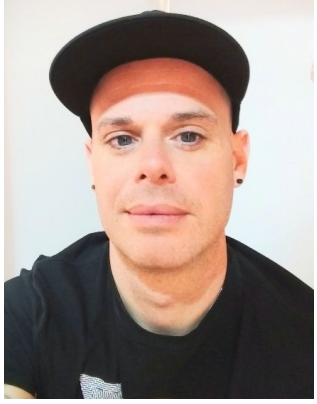

DÉLÉGUÉ DE LA SECTION 2
GRANDE BIBLIOTHÈQUE
DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC, ACCUEIL

J'ai choisi de devenir délégué syndical car bien souvent nos collègues n'osent pas s'adresser à l'employeur lorsqu'ils se questionnent sur des éléments de la convention. Ils et elles ont besoin de passer par un canal de communication qui leur apportera la **bonne information**, en plus d'un **bon support** lorsque nécessaire.

De plus, cela nous permet souvent, à mes collègues et moi, de trouver des **solutions simples** à des litiges qui pourraient apparaître. On est toujours alertes pour garantir le respect de la convention collective.

Pour faire ça simple, on est là pour les employé-e-s, **on donne de notre temps et de nos compétences** pour s'assurer que tout se passe pour le mieux au travail.

On cherche à combler les postes vacants!

Vous aimeriez contribuer concrètement à défendre les droits des employé-e-s de BAnQ? Le syndicat est à la recherche de nouveaux délégué-e-s pour les sections suivantes :

- Section 3 : Un poste vacant
- Section 4 : Un poste vacant
- Section 5 : Un poste vacant
- Section 7 : Un poste vacant
- Section 8 : Un poste vacant
- Section 9 : Un poste vacant
- Section 10 : Un poste vacant

Nos collègues ont du talent

VÉRONIQUE LÉVESQUE-PELLETIER, ILLUSTRATRICE

Véronique Lévesque-Pelletier ne travaille pas seulement comme commis au CRC et à Musique et Films, elle est aussi illustratrice professionnelle. On retrouve souvent ses œuvres dans des revues d'art et de politique. Elle a une affection pour le portrait et se consacre principalement au dessin au crayon de couleurs, travaille aussi parfois à l'encre et à l'aquarelle, et fait du montage numérique.

Personne dehors, les maisons jasent (2020)

Portrait de Alejandra Zaga Mendez (2020)
Nouveau Projet no 18, p.52

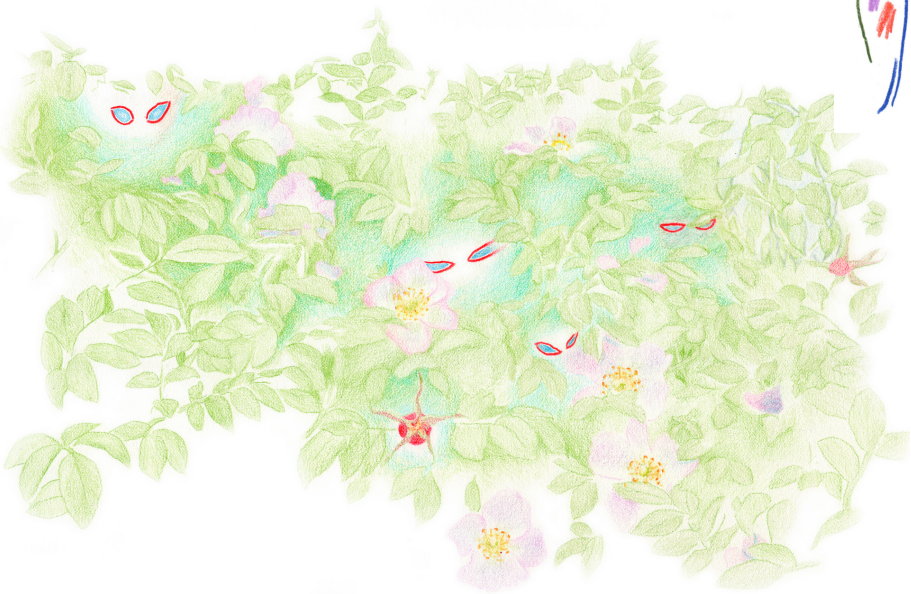

Rosiers sauvages (2019)

Myosotis/Forget-Me-Not (2020)

Équipe de rédaction : Sylvain Coron, Myriam Daigle, Émilie Martin, Naim Perluzzo-Massad, Laurence-Marie Robillard, Marie-Claude Veilleux

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021.

Pour soumettre un article, écrivez-nous par courriel au journal.sttubanq@gmail.com